



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hôpital public

Question au Gouvernement n° 3011

Texte de la question

HÔPITAL PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Hervé Berville.

M. Hervé Berville. Ma question s'adresse à M. le ministre des solidarités et de la santé.

Hier, le Premier ministre et lui-même ont ouvert, avec les nombreux acteurs de la santé et du grand âge, la grande concertation sur la refondation de notre système de santé. Le Ségur de la santé correspond directement à l'engagement pris par le Président de la République il y a tout juste un mois : celui de déployer un plan massif d'investissements dans notre système de santé, dont la revalorisation de l'ensemble des carrières. Personne ne pourra nier que les plans votés ici même au cours des trois dernières années ont permis d'enrayer *(Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LR, SOC et GDR)...*

M. Christian Hutin. On n'en est pas sûrs !

M. Hervé Berville. ...en partie la baisse continue des budgets de la santé depuis les vingt années précédentes et d'engager un processus de restructuration de notre système de soins en sortant d'une logique purement comptable, grâce notamment à la sortie progressive de la tarification à l'activité.

Mais la vérité...

M. Fabien Di Filippo. L'humaniste Berville !

M. Pierre Cordier. Il faudrait aller sur le terrain !

M. Hervé Berville. ...doit nous obliger à reconnaître que nous n'avons pas su répondre à des attentes fortes, nombreuses, légitimes et précises, notamment en termes de reconnaissance et de valorisation des personnels soignants : je pense en particulier aux aides-soignants, aux infirmiers ou aux aides médico-psychologiques.

M. Jean-Paul Lecoq. Il a fallu un an et demi de mouvement social !

M. Hervé Berville. Nous devons être au rendez-vous car, au-delà de la reconnaissance due à la mobilisation sans précédent des soignants dans cette crise, c'est au cœur même de notre combat pour une société plus juste et centrée d'abord sur l'humain, une société où chacun vit dignement de son travail et, surtout, où le travail paye mieux, à la hauteur de son apport à la société et à la mesure de son rôle dans notre vie collective.

M. Fabien Di Filippo. Quel opportuniste !

M. Hervé Berville. Penser demain, rebâtir notre système de soins, c'est aussi se donner les moyens de construire l'avenir de l'hôpital. Et c'est sur ce point que je souhaite insister : quelle sera la place pour les investissements du quotidien, l'achat d'équipements et ce que l'on qualifie de petites fournitures ?

M. Jean-Paul Lecoq. Et les salaires ? Et les effectifs ?

M. Hervé Berville. Ces besoins d'investissements que le Premier ministre qualifiait hier, à juste titre, de peu spectaculaires, sont cependant nécessaires pour les soignants comme pour les non-soignants, et cruciaux pour la qualité des soins en temps normal mais aussi en temps de crise. On sait que la situation varie selon les territoires, par exemple celle du groupement hospitalier de territoire Dinan-Saint-Malo, dans ma circonscription, n'est pas la même que celle du CHU de Grenoble. J'aimerais donc savoir quelle sera la méthode utilisée pour garantir que dans chaque hôpital, dans chaque établissement, les investissements de proximité à l'échelle des besoins soient réalisés ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé. Je vous remercie d'avoir rappelé que c'est bien cette majorité qui a inversé la tendance et redonné du souffle à l'hôpital public.

M. Christian Hutin. Vraiment ?

M. Pierre Cordier. Quel culot !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État . Le ministre des solidarités et de la santé est absent parce qu'il lance les travaux de fond sur les négociations qui débutent dès cet après-midi.

M. Fabien Di Filippo. Il lance des bouées de sauvetage !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État . Vous m'interrogez sur l'investissement, qui est en effet un des piliers que nous avons identifié dans le cadre du Ségur de la santé. Il nous faut engager une nouvelle politique d'investissements et de financements au service des soins.

Investir dans la santé, c'est refuser que la qualité des soins et les conditions de travail soient mis en cause par la vétusté du matériel et des locaux. On sait que des retards ont été accumulés dans les investissements, significatifs au quotidien, à destination des soignants et des patients. Le ministre s'est engagé à construire une nouvelle doctrine à partir des défis immenses auquel notre système de santé fait face.

Investir dans la santé, c'est se donner un nouvel horizon pour répondre davantage à des besoins de santé plutôt qu'à des logiques comptables, c'est promouvoir un investissement ancré dans des projets territoriaux, un investissement durable et capable de protéger notre population sur le long terme face aux nouveaux risques.

M. Jean-Paul Lecoq. Vous n'êtes pas crédible !

M. Christian Hutin. C'est ridicule tout ça !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État . S'agissant de la méthode et du calendrier, je me permets de rappeler que le comité Ségur national a été installé ce matin, donnant lieu à de premiers échanges sur les quatre piliers ; cet après-midi, ce sera le cas du groupe Ségur national sur les carrières et sur les rémunérations, donnant lieu au lancement des premières négociations. Les conclusions seront rendues mi-juillet.

M. Pierre Cordier. La majorité devrait applaudir ! Applaudissez !

Données clés

Auteur : [M. Hervé Berville](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3011

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [27 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 mai 2020](#)